

EXERCICE 2018

Commission Recherche  
Séance plénière

Délibération n° CR-2018-007

La Commission Recherche s'est réunie le 17 avril 2018 en séance plénière, sur convocation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation du 9 avril 2018.

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;  
VU le règlement intérieur de l'Université.

**Point de l'ordre du jour : 5. Approbation des règlements intérieurs des Ecoles Doctorales 262 « Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion », dirigé par Arnaud VERGNE et 563 « Médicaments, Toxicologie, Chimie et Imageries », dirigé par Laurent MICOUIN.**

**Exposé de la décision :**

La responsable de l'Institut de Formation Doctorale présente aux membres de la Commission Recherche les règlements intérieurs des Ecoles Doctorales 262 et 563.

Après en avoir délibéré, la Commission Recherche approuve les règlements intérieurs des Ecoles Doctorales 262 et 563.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 37 Quorum : 19 Nombre de membres participant à la délibération : 22 Abstentions : 0 Votes exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0</p>
--

Fait à Paris, le 18/04/2018



Stefano MARULLO  
Président de la Commission Recherche

Classé au registre des délibérations de la Commission Recherche, consultable au secrétariat de la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : 19/04/2018